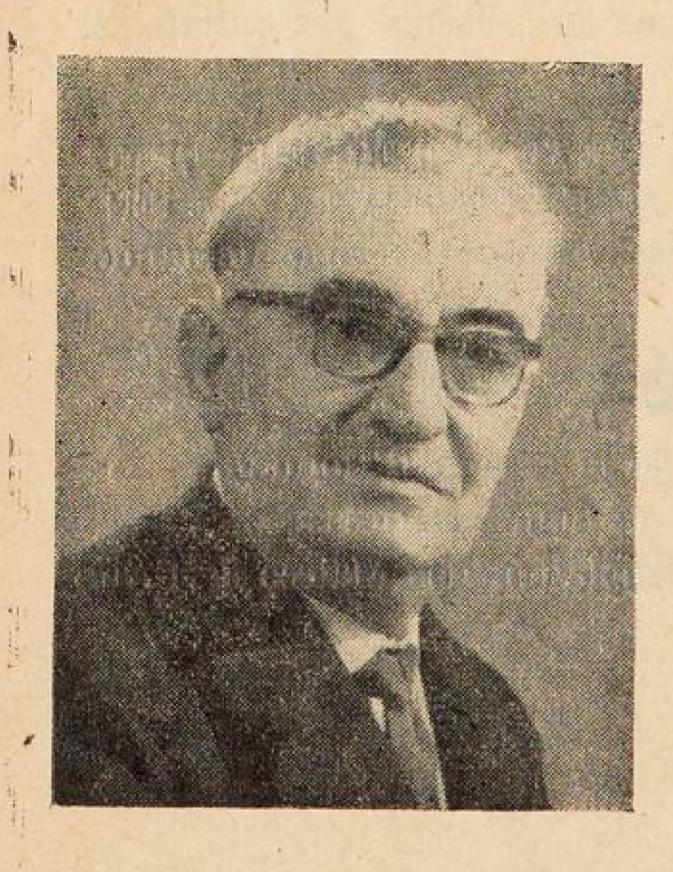


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

Elections Législatives

du 23 Novembre 1958

Circonscription de BOURG-EN-BRESSE



Electrices, Electeurs,

Il est des situations qui imposent des obligations et en FAISANT AUJOURD'HUI APPEL A VOS SUFFRAGES, J'AI CONSCIENCE D'ACCOMPLIR TOUT SIMPLEMENT MON DEVOIR.

Par le referendum, le peuple français a montré sa maturité politique et manifesté nettement sa volonté de donner au pays des institutions nouvelles :

— Qui garantissent la pérénité du régime Républicain.

— Assurent l'autorité de l'Etat.

— Permettent un travail législatif utile et fécond du Parlement et un fonctionnement normal du pouvoir exécutif et de l'administration.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE NATIONALE DOIT ÊTRE LA PREMIÈRE EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DANS CE SENS et c'est pour cela que j'ai décidé de présenter ma candidature.

Tous les grands problèmes restent à mener à bonne fin ou sont à solutionner.

Le règlement du problème Algérien dont la voie est dès maintenant ouverte. — Le retour à une situation financière normale dominent tous les autres, dont je ne veux citer que quelques-uns.

La recherche de l'équilibre économique et social, par la mise en harmonie des prix industriels et des prix agricoles ainsi que le juste rapport entre les salaires et ces prix.

La décentralisation industrielle et la CONSERVATION DANS LES CAMPAGNES D'UNE POPULATION ACTIVE SUFFISANTE pour assurer un équilibre démographique « ville-campagne », sur la base d'une structure d'exploitations agricoles du type familial rentable, favorisé par l'équipement des campagnes et l'amélioration de l'habitat rural.

Le problème du logement.

La réforme de l'enseignement

L'organisation de l'enseignement technique et post-scolaire agricole.

TOUT CELA IMPOSE L'ABANDON DES QUERELLES PARTISANES ET UN TRAVAIL CONSTRUCTIF DANS UN CLIMAT DE CONFIANCE, DE PAIX SOCIALE ET DE RESPECT DES CONVICTIONS DE CHACUN.

Ce n'est qu'à ce prix que le vœu de la Nation sera réalisé et que la France pourra occuper la place qui lui revient dans la nouvelle Europe qui se construit et se présenter avec toutes ses possibilités dans le Marché Commun.

Il appartiendra aux élus de se décider sur les MOYENS, lorsqu'ils seront mis en présence des initiatives Gouvernementales ou Parlementaires.

ALLER AU-DELA DANS LES PROMESSES SERAIT PURE DÉMAGOGIE. C'EST UNE ERREUR DANS LAQUELLE JE NE TOMBERAI JAMAIS. AYANT TOUJOURS PRATIQUÉ LA SINCÉRITÉ DANS LES SENTIMENTS ET L'HONNÊTETÉ DANS L'ACTION, j'espère que ces idées sont les vôtres et je vous demande de voter en conséquence.

Vive la France !

Vive la République !

Amédée MERCIER

Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire de Bourg-en-Bresse
Président de l'Association des Maires de l'Ain

Votre CANDIDAT

Né le 2 Décembre 1890 à Malafretaz (Ain), je suis toujours resté attaché à mon pays natal, à la vie duquel j'ai constamment été mêlé.

Maire de Bourg depuis la Libération, j'ai voulu en faire une grande et belle ville.

La population est juge des résultats obtenus par quatorze années d'efforts, pour jeter les bases d'une cité moderne dont l'épanouissement apparaîtra désormais d'année en année.

J'ai participé activement à la création et au fonctionnement de tous les grands groupements départementaux.

Dans notre circonscription, deux problèmes m'ont particulièrement intéressé.

La défense de notre magnifique produit de qualité « La Volaille de Bresse », pour laquelle j'ai apporté mes efforts personnels et l'appui constant de la Ville de Bourg.

Et le curage de la Reyssouze pour lequel j'ai mené une action pendant plus de six ans, afin de faire aboutir un projet qui sauvegarde à la fois les intérêts des propriétaires riverains et des meuniers.

Ce projet est exécuté sur 27 kilomètres et les travaux se poursuivent pendant que se met au point le projet d'épuration des eaux de la Ville de Bourg.

J'ai vu se poser devant moi tous les problèmes qui peuvent intéresser les populations. J'ai suivi personnellement tous mes dossiers dans les Ministères et je les ai défendus devant les commissions supérieures.

De ce côté là, je n'aurai donc aucun apprentissage à faire et dès le premier jour je serai à même de m'occuper des problèmes intéressant les Municipalités et mes concitoyens auxquels mon concours est dès maintenant assuré.

Votre SUPPLÉANT

Louis ROBIN est né à Marboz, le 1er Mai 1923.

Greffier de Paix, il a été combattant volontaire à la dernière guerre.

Rappelé en Algérie, il a été blessé en combat et s'est vu décerner la Croix de la valeur militaire.

Dévoué à l'intérêt général, plein de dynamisme, il est Conseiller Général du canton de Coligny et conseiller Municipal de Marboz.

D'entrée, il a marqué sa place à l'Assemblée départementale.

Il vient d'avoir la satisfaction de mener à bien la création d'un syndicat intercommunal pour une adduction d'eau intéressant les cantons de Coligny et de Treffort.

Je le remercie de m'avoir apporté l'appui de son amitié et de l'autorité qui s'attache à sa personnalité.

Imp. Coop. - Bourg